

Debut®

Herbicide de post-levée dans les betteraves sucrières et fourragères, chicorées et betteraves à salade.

Description du produit en bref

Herbicide de post-levée du groupe des sulfonylurées à effet foliaire et racinaire contre les mauvaises herbes annuelles des betteraves sucrières et fourragères, chicorées (endives) et betteraves à salade.

Matières actives

50% Triflusaluron

Formulation

Granulé à disperser dans l'eau (WG)

Trademark

FMC Corp., Agric. Chem. Group, USA

Numéro d'homologation

W-7294

Mode d'action

Le **Triflusaluron** appartient à la famille chimique des sulfonylurées. Il est absorbé par les feuilles et les racines. Il est systémique et agit en inhibant l'enzyme acétolactate synthase (ALS), ce qui provoque l'arrêt de la division cellulaire et donc de la croissance. Commence alors un processus de dépérissement pouvant s'étendre sur plusieurs semaines. Certaines espèces de mauvaises herbes se nanifient. Par contre, dans les betteraves sucrières et fourragères, la matière active est rapidement dégradée. La concurrence nutritionnelle entre les mauvaises herbes et les cultures s'arrête dès le moment du traitement. La meilleure efficacité et la plus rapide est atteinte sur de jeunes mauvaises herbes en pleine croissance.

Utilisation Cultures maraîchères

Betteraves à salade

Dosage : 20-30 g/ha Debut + 0.5 l/ha de Gondor. Application au stade cotylédon des mauvaises herbes, indépendamment du stade de développement des betteraves à salade. Pour une efficacité optimale, faire une application précoce sur de jeunes mauvaises herbes (de la germination au stade 4 feuilles BBCH 14) ainsi qu'un traitement par de bonnes conditions de développement (température entre 10 et 25°C). Le traitement est à répéter 2-3 fois tous les 8-10 jours, avec au maximum 3 applications par saison.

Chicorée

Dosage : 10-20 g/ha Debut (sans Gondor !). Premier traitement quand 75% des chicorées au moins se trouvent au stade 2 feuilles (BBCH 12). Deuxième traitement 7-10 jours après, quand 50% des plantes au moins se trouvent au stade 4 feuilles (BBCH 14). Au maximum 2 traitements.

Utilisation Grandes cultures

Betteraves à sucre et fourragères

Dosage : 20-30 g/ha Debut + 0.5 l/ha de Gondor. Application au stade cotylédon des mauvaises herbes, indépendamment du stade de développement des betteraves. Pour une efficacité optimale, faire une application précoce sur de jeunes mauvaises herbes (de la germination au stade 4 feuilles BBCH 14) ainsi qu'un traitement par de bonnes conditions de développement (température entre 10 et 25°C). Le traitement est à répéter 2-3 fois tous les 8-10 jours, avec au maximum 3 applications par saison.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité : amarante, repousses de colza, mercuriale annuelle, éthuse ciguë (faux persil), matricaire, gaillet-gratteron, repousses de tournesol, liseron des champs.

Restrictions

Ne pas appliquer par des températures inférieures à 9°C. Pas d'application en terrain détrempé, par forte sécheresse, sur des sols très pauvres en humus, lors de carences nutritives ou sur des cultures de betteraves affaiblies. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection.

Miscibilité

Afin d'élargir le spectre d'efficacité, Debut peut être mélangé avec Beetup Duo et Bettix.

Rotation culturale

Après récolte d'une culture traitée avec Debut, on peut mettre en place n'importe quelle culture. Après une interruption prématurée d'une culture, on peut remettre des betteraves ou du maïs.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Conditions climatiques

L'efficacité du produit n'est pas altérée si des précipitations surviennent au plus tôt 2 heures après le traitement.

Important à savoir

Les cultures à fort développement foliaire, à larges feuilles (par exemple vigne, colza, légumes) sont très sensibles à Debut. Il faut absolument éviter toute dissémination ou dispersion du brouillard de pulvérisation sur de telles cultures ou des parcelles prévues pour la mise en place de ces dernières. Après utilisation, le pulvérisateur doit impérativement être nettoyé avec All Clear(R) Extra, selon les indications de l'emballage. Si des herbicides au même processus d'action sont appliqués plusieurs années de suite sur la même parcelle, une sélection de biotypes résistants peut fort bien se développer. Certains biotypes peuvent se propager et devenir dominants. La création de résistance peut être évitée par une rotation de produits ou des mélanges présentant différents modes d'action.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H351 Susceptible de provoquer le cancer. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

P102 À conserver hors de portée des enfants.
P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins

et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

P280s Porter des gants de protection.



GHS08



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

13 50 09 Emballage simple à 60 g

13 50 09 Carton à 10 x 60 g

Contact

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>